



À Paris, la lutte contre le harcèlement ne résiste pas aux faits

PARIS, LE 9 JUILLET 2024

Face à une énième provocation lors d'une instance, la **CFTC** et **FO** unissent leurs forces pour lutter contre le harcèlement sous toutes ses formes.

Les deux syndicats décident de soutenir dans leur combat les agents mis en cause pour faire reconnaître leurs droits et cela, jusqu'à ce qu'ils soient entendus par l'administration et rétablis dans leur dignité.

Pendant plus de 10 mois, la Ville de Paris n'a pris aucune mesure nécessaire, immédiate et suffisante, même si ces mesures sont expliquées lors des formations offertes aux agents.

Aucune enquête administrative immédiate n'ayant permis de poser des mots et de mesurer la gravité des faits, les actes de malveillance se sont poursuivis.

L'administration a laissé faire et n'a pas pris fermement position en prenant des mesures adaptées. Le summum a été atteint lors de la FS-SSCT du 17 mai, à la DEVE supposée traiter des conditions de travail collectives des agents.

Une organisation syndicale, soutenue par une autre, s'est autorisée dans cette instance à évoquer une situation individuelle, en participant à la propagation de calomnies, tout en enfreignant tous les principes déontologiques propres à la fonction syndicale.

Malgré le rappel à l'ordre de la directrice de la DEVE, la déclaration liminaire diffamante et mensongère a été diffusée à tous les agents de cette direction. Devons-nous en conclure que la communication de la Ville sur le harcèlement n'est qu'une façade ?

Nous déplorons que le refus de positionnement clair de la Ville accentue et aggrave les situations de harcèlement en ne protégeant pas les agents et qu'il soit apparemment impossible de maintenir un climat social favorable face à la dénonciation de tels dysfonctionnements.